



COMMUNE DE CHAPELLE-LEZ-HERLAIMONT

Appel public restreint

L'administration communale de CHAPELLE-LEZ-HERLAIMONT procédera, sous peu à la constitution d'une réserve de recrutement d'étudiants surveillants de bassin de natation.

Description générale de la fonction :

- Le sauveteur assure la surveillance et la sécurité des nageurs dans la piscine sur base des instructions du chef de piscine ou de la direction
- Il apporte un soutien ponctuel à l'animation et à la maintenance de la piscine, il s'agit d'un travail encadré et subordonné. Accueil et orientation des publics

Description des tâches

- Accueillir et informer les nageurs, contrôler leur habillement, leur équipement et leur hygiène
- Surveiller le(s) bassin(s)
- Maintenir la discipline et le respect du règlement d'ordre intérieur
- Assurer le sauvetage et la réanimation en cas d'accident
- Assurer la sécurité des nageurs en cas d'accident chimique ou technique
- Contrôler le matériel de sécurité ainsi que les paramètres spécifiques au bon fonctionnement de la piscine
- Le cas échéant, participer à l'entretien du ou des bassins et au relevé des paramètres spécifiques au bon fonctionnement de la piscine
- Dispenser des cours de nage

Conditions d'accès :

- Etre titulaire du BSSA (Brevet Supérieur de Sauvetage Aquatique)
 - Avoir atteint l'âge de 16 ans et "être étudiant" c'est-à-dire suivre un enseignement de plein exercice
- ou
- Avoir 15 ans et avoir suivi les deux premières années d'étude de l'enseignement secondaire

Notre offre

- Une rémunération horaire brute (à l'indice actuel) à l'échelle D4 :
 - 16,86€ à l'échelon 0
 - 17,16€ à l'échelon 1
 - 17,45€ à l'échelon 2
 - 17,74€ à l'échelon 3

Modalité de recrutement

- Entretien permettant de juger de la maturité des candidats et d'apprécier leurs aptitudes (50 points)

Dépôt des candidatures

Les candidatures doivent être adressées, **contre accusé de réception**, à l'adresse du Collège communal de CHAPELLE-LEZ-HERLAIMONT, Place de l'Hôtel de Ville, 16 à 7160 CHAPELLE-LEZ-HERLAIMONT pour **le 17 décembre 2024** au plus tard.

Le dossier de candidature comprendra :

- Une lettre de motivation
- Un curriculum vitae
- Une copie du BSSA (Brevet Supérieur de Sauvetage Aquatique)
- un extrait récent (moins de 2 mois) du casier judiciaire
- une copie recto/verso de la carte d'identité
- Une attestation de fréquentation scolaire

Tout acte de candidature incomplet ou reçu hors délai ne pourra être pris en considération.

Tout renseignement complémentaire peut être obtenu auprès du service du personnel à l'adresse suivante personnel@7160.be